

RÉGIME DE  
RETRAITE DE  
POSTES CANADA

# RAPPORT AUX PARTICIPANTS

20  
18

RAPPORT SOMMAIRE

# TABLE DES MATIÈRES

MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	1
MESSAGE DU CHEF DES FINANCES ET DU CHEF DES RESSOURCES HUMAINES	2
COMMENT SE PORTE LE RÉGIME	3
QUELQUES STATISTIQUES D'INTÉRÊT	4
AUTRES STATISTIQUES D'INTÉRÊT	5
NOS PLACEMENTS – VOLET À CD	6
NOS PLACEMENTS – VOLET À PD	7
RÉSUMÉ DES ÉTATS FINANCIERS	9
GLOSSAIRE	10

## Caractère confidentiel des documents relatifs à la retraite

La Société canadienne des postes est assujettie à la *Loi sur la protection des renseignements personnels* et respecte la *Politique sur la protection des renseignements personnels des employés* de Postes Canada. Les renseignements personnels, y compris les renseignements sur la retraite, sont traités d'une façon sécuritaire et confidentielle.

## Remarque

Pour les besoins du présent rapport, les termes « Régime » et « Régime de retraite » renvoient au Régime de pension agréé de la Société canadienne des postes, qui comporte le volet à prestations déterminées (PD) et le volet à cotisations déterminées (CD), à moins d'indication contraire. La Société canadienne des postes verse des prestations de retraite à ses participants par l'entremise du Régime, qui est soumis à la loi fédérale *Loi de 1985 sur les normes de prestation de pension*.

Toute référence dans ce rapport au «REV» renvoie au Régime d'Épargne Volontaire.

Le présent rapport reflète la situation financière et les résultats opérationnels du Régime selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les renseignements financiers sont des données non auditées extraites des états financiers. Ce rapport et les états financiers audités, ainsi que les notes afférentes, peuvent être consultés sur le site Web [retraitescp.com](http://retraitescp.com) ou sur demande.

Les termes qui paraissent en **gris en caractères gras** à leur première utilisation sont définis dans le glossaire à la fin du document.

Dans le présent rapport, le genre masculin est utilisé sans aucune discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte.

# MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



**Jessica L. McDonald**

Présidente du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration a une obligation envers vous et les autres employés actifs ou retraités, qui comptez sur les prestations de retraite. Afin de respecter cette obligation, nous adoptons des principes directeurs et des pratiques exemplaires en matière de gouvernance pour faire en sorte que l'administration et les placements du Régime de pension agréé de la Société canadienne des postes soient effectués dans votre intérêt.

Dans l'ensemble, le Régime a connu une année de stabilité en 2018. Les placements ont produit un rendement de 0,9 % en raison d'une conjoncture difficile au quatrième trimestre (une mauvaise performance des marchés boursiers doublée d'un faible rendement du marché obligataire). En fait, la plupart des régimes de retraite au Canada ont affiché un taux de rendement négatif en 2018.

Sur le plan de la continuité, le volet à prestations déterminées du Régime a enregistré un excédent. Il comptait une estimation de 3,3 milliards de dollars en excédent et était financé à 115 %. Le plan de la continuité suppose, à des fins comptables, que l'entreprise poursuivra ses activités. Il permet de déterminer si le Régime possède assez d'actifs pour les prestations de retraite qui devront être versées plus tard pour le service accumulé jusqu'à présent. L'excédent est un indicateur rassurant de la bonne gestion du Régime.

Le calcul de la solvabilité d'un régime de retraite détermine si ses actifs sont suffisants pour assurer la capitalisation intégrale des prestations de chaque participant dans l'éventualité où le fonds serait liquidé à la suite de la cession des activités de l'entreprise. En raison d'un déficit de solvabilité devant être capitalisé de 5,7 milliards de dollars, en fonction de l'évaluation estimée au 31 décembre 2018, le volet à prestations déterminées est financé à 80,7 % sur le plan de la solvabilité. Au cours des dernières années, les règlements fédéraux nous ont dispensés de l'obligation d'effectuer des paiements spéciaux pour réduire le déficit de solvabilité. À l'avenir, nous continuerons d'informer les participants de la santé financière du Régime.

Nous gérons l'un des plus importants régimes de retraite offerts par un employeur unique au Canada et cela comporte d'énormes responsabilités. Au nom du Conseil, je tiens à remercier le Comité des pensions et sa présidente, Sharon Sparkes, ainsi que Douglas D. Greaves, vice-président, Caisse de retraite et directeur des placements, pour leur gestion du Régime. Je remercie aussi le Comité consultatif de placement et le Conseil consultatif des pensions pour leurs précieux conseils.

DK18307

# MESSAGE DU CHEF DES FINANCES ET DU CHEF DES RESSOURCES HUMAINES



**Wayne Cheeseman**  
Chef des finances



**Ann Therese MacEachern**  
Chef des ressources humaines

À Postes Canada, l'année dernière a été marquée par des difficultés qui se sont soldées par une perte d'ordre financier. Ce résultat est principalement attribuable aux coûts afférents à la résolution de la question de l'équité salariale pour nos factrices et facteurs ruraux et suburbains ainsi qu'au conflit de travail survenu à l'automne. Toutefois, le secteur Colis a continué à croître, ce qui confirme la pertinence de la Société et la force de sa stratégie principale.

En 2019, nous déploierons beaucoup d'énergie à tous les échelons de l'entreprise afin de redresser la situation et de faire face aux défis d'ordre stratégique. Ce travail est d'une grande importance pour chaque participant, car le fondement d'un régime solide est un répondant en bonne santé financière, soit Postes Canada. En 2018, Postes Canada a versé 245 millions de dollars en coût des prestations pour service courant dans le volet à prestations déterminées du Régime alors que les employés y ont cotisé 233 millions de dollars.

Nous comparons le rendement des actifs du Régime aux références du secteur. En 2018, grâce à une gestion active du volet à prestations déterminées du Régime, nous avons ajouté 706 millions de dollars à l'actif du Régime comparativement à l'indice de référence. Au cours de la dernière décennie, le Régime a enregistré une croissance de 2,6 milliards de dollars comparativement à l'indice de référence. Cette augmentation montre bien la prévenance et l'efficacité dont font preuve les gestionnaires du Régime, et elle souligne l'importance de nos stratégies d'investissement sur sa santé financière.

L'ampleur et la volatilité de l'obligation de capitalisation du Régime de retraite de la Société sont très importantes comparativement à ses revenus et à sa capacité à produire des profits, ce qui demeure une préoccupation.

Pour ce qui est du volet à cotisations déterminées (CD) du Régime, son actif est passé de 37,2 millions de dollars à 46,4 millions de dollars. Nous invitons les détenteurs d'un régime de retraite à cotisations déterminées à consulter leur relevé personnalisé afin de connaître leur taux de rendement.

Nous remercions tous les employés actuels de leurs services ainsi que les employés retraités des services qu'ils ont rendus à la population canadienne.

## REGARD VERS 2019

**LA VOLATILITÉ DE LA SITUATION DE CAPITALISATION**, le rendement des placements et les obligations au titre des prestations de retraite feront encore l'objet d'une surveillance étroite. L'étude de l'actif et du passif et la **trajectoire** seront mises à jour tous les trois ans ou lorsqu'un ratio de capitalisation de 90 % est atteint. Nous avons entrepris un examen de l'actif et du passif en 2018.

**LES PLACEMENTS DANS LES ACTIFS NON TRADITIONNELS** continueront à croître. L'équipe de la Division des placements est très sélective quant à la qualité des **actifs** et au prix d'achat de ces placements.

**NOUS CONTINUERONS D'ÉLARGIR** notre exposition géographique en investissant dans des biens immobiliers européens et américains.

**NOUS MAINTIENDRONS NOTRE ENGAGEMENT** visant à atteindre les objectifs de capitalisation à long terme du Régime. Au moyen de la répartition de l'actif et de l'atténuation des risques appropriées à l'égard de nos **obligations**, nous cherchons à obtenir un rendement supérieur au portefeuille de référence, en tenant compte des changements économiques et démographiques. Nous continuerons à mettre en œuvre des stratégies visant à augmenter le rendement sans prendre de risques inutiles.

## COMMENT SE PORTE LE RÉGIME

PD  
**ACTIF DU VOLET À PD**  
**24,6** milliards de dollars

Actif net de placement au  
31 décembre 2018

PD  
**TAUX DE RENDEMENT EN 2018**  
**0,9** %

Indice de référence  
-1,9 %

CD  
**ACTIF DU VOLET À CD** **46,4** millions de dollars

**ACTIF DU REV** **10,0** millions de dollars

**TOTAL DE L'ACTIF** **56,4** millions de dollars

Actif net de placement au 31 décembre 2018

PD  
**ESTIMATION DE LA SITUATION DE CAPITALISATION AU 31 DÉCEMBRE 2018**

**Déficit sur le plan de la solvabilité devant être capitalisé**  
(moyenne de trois ans)

5,7 milliards de dollars  
Capitalisation à 80,7 %

**Excédent sur le plan de la continuité**

3,3 milliards de dollars  
Capitalisation à 115 %

**Déficit sur le plan de la solvabilité – valeur du marché**  
(approche de liquidation)

5,0 milliards de dollars  
Capitalisation à 83 %

SUITE AU CHANGEMENT RÉGLEMENTAIRE EFFECTUÉ EN JUIN 2017, POSTES CANADA N'A PAS EU À FAIRE DE VERSEMENTS SPÉCIAUX SUPPLÉMENTAIRES EN 2018.

CD  
**ÉCHELLE DES TAUX DE RENDEMENT EN 2018**



**Indice de référence** : Les participants peuvent se reporter à la section Rendement des placements du site [masunlife.ca](http://masunlife.ca) pour consulter les rapports sur les fonds, qui comprennent une analyse comparative.

\*Les chiffres indiqués représentent l'échelle des taux de rendement en 2018 de tous les fonds disponibles dans le volet à CD, du plus bas au plus élevé, avec une moyenne de -1,5 %. Reportez-vous à la page 6 pour consulter la liste des taux de rendement des placements des fonds du volet à CD.

# QUELQUES STATISTIQUES D'INTÉRÊT

PD

## + Cotisations en 2018

### PARTICIPANTS

**233** millions de dollars

### POSTES CANADA SERVICE COURANT

**245** millions de dollars

### POSTES CANADA PAIEMENTS SPÉCIAUX

**30** millions de dollars

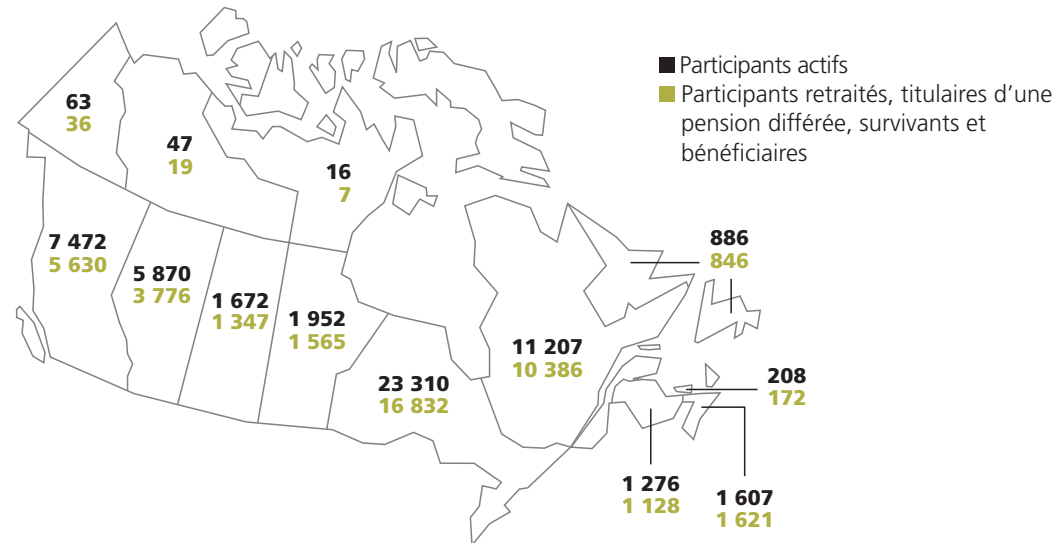
PD

## - Prestations versées en 2018

**1 002** millions de dollars

PD/CD

## PARTICIPANTS À L'ÉCHELLE DU CANADA



PD

### Appels des participants au Centre du régime de retraite

**47 246**

CD

### Appels des participants au Centre de service à la clientèle de la Sun Life

**541**



PD

### Cote de satisfaction des participants

**4,3/5,0**

CD

### Cote de satisfaction des participants

**97 %**



PD

### Visites uniques sur le site retraitescp.com

**64 757**

CD

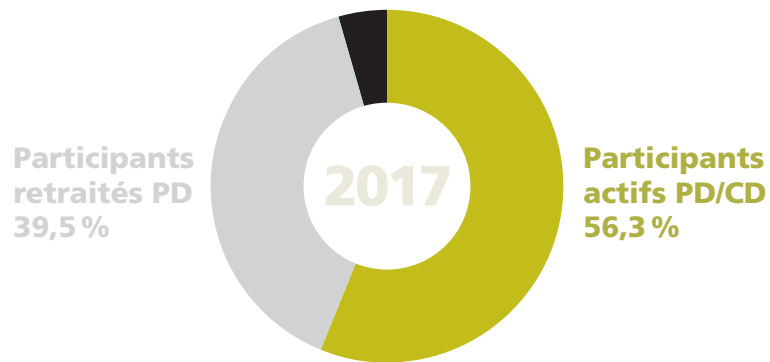
### Visites uniques sur le site masunlife.ca

**1 137**

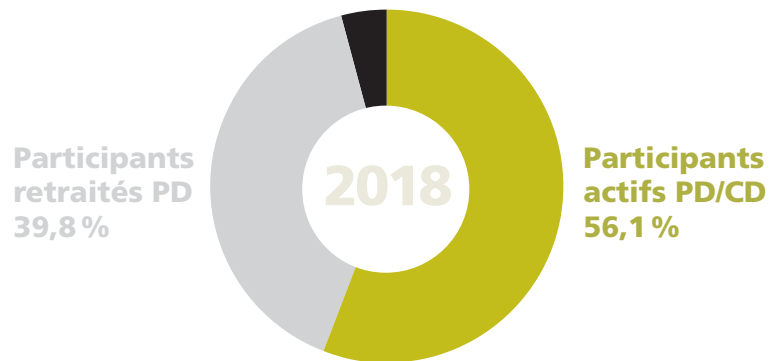
# AUTRES STATISTIQUES D'INTÉRÊT

## APERÇU DES PARTICIPANTS

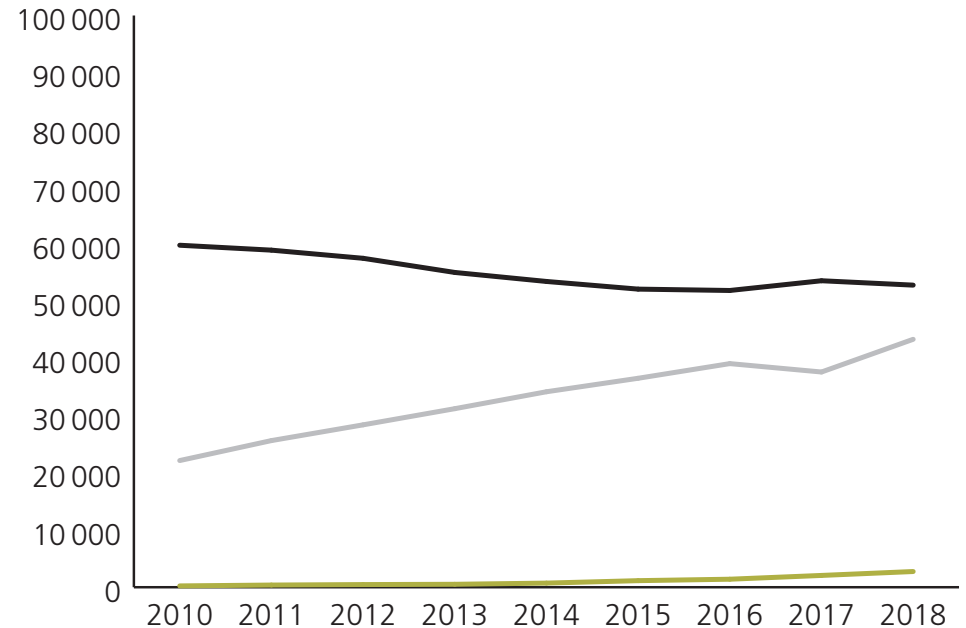
**Titulaires d'une rente différée, survivants et bénéficiaires PD 4,2 %**



**Titulaires d'une rente différée, survivants et bénéficiaires PD 4,1 %**



## Évolution de la participation au Régime



- **Participants actifs PD**
- **Participants retraités, titulaires d'une pension différée, survivants et bénéficiaires PD**
- **Participants actifs CD**

Le Régime continue à prendre de la maturité. Les retraités représentent maintenant 40 % des participants et près de 60 % des obligations de solvabilité.

## NOS PLACEMENTS – VOLET À CD

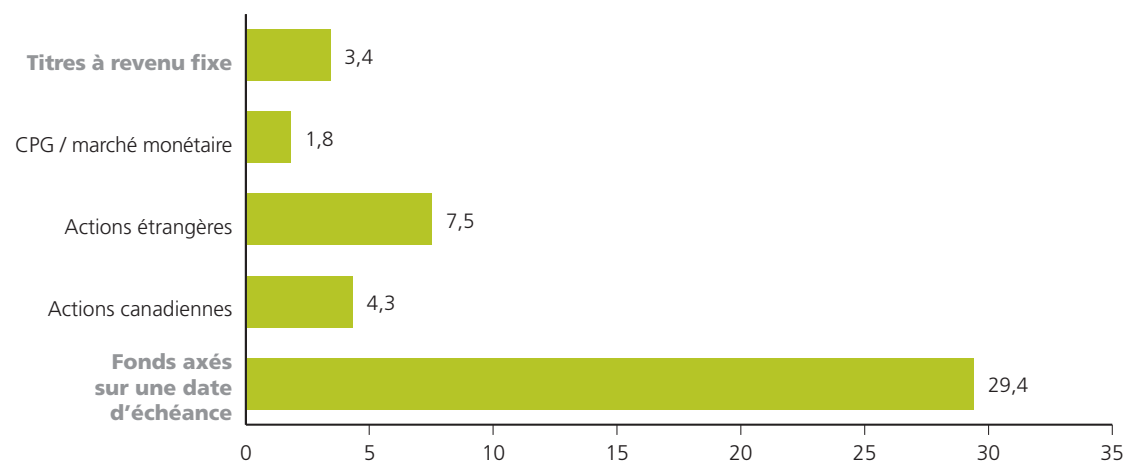
### TAUX DE RENDEMENT

Au 31 décembre 2018

Fonds	1 an	5 ans	10 ans
Fonds indiciel LifePath® 2020 BlackRock	-0,3 %	6,0 %	7,8 %
Fonds indiciel LifePath® 2025 BlackRock	-0,6 %	6,5 %	8,3 %
Fonds indiciel LifePath® 2030 BlackRock	-0,9 %	6,8 %	8,6 %
Fonds indiciel LifePath® 2035 BlackRock	-1,2 %	7,2 %	9,0 %
Fonds indiciel LifePath® 2040 BlackRock	-1,4 %	7,6 %	9,3 %
Fonds indiciel LifePath® 2045 BlackRock	-1,6 %	8,0 %	9,7 %
Fonds indiciel LifePath® 2050 BlackRock	-1,6 %	8,2 %	s.o.
Fonds indiciel LifePath® 2055 BlackRock	-1,6 %	s.o.	s.o.
Fonds indiciel LifePath® retraite BlackRock	-0,3 %	4,7 %	6,3 %
Fonds indiciel actions É.-U. BlackRock	3,8 %	13,7 %	14,2 %
Actions canadiennes CC&L	-9,2 %	4,6 %	9,3 %
Actions mondiales MFS	-0,9 %	10,4 %	12,4 %
Actions internationales MFS	-2,1 %	7,6 %	9,2 %
Marché monétaire Financière Sun Life	1,5 %	0,9 %	0,9 %
Fonds indiciel d'obligations canadiennes GPTD	1,4 %	3,5 %	4,0 %
Actions canadiennes GPTD	-8,8 %	4,0 %	7,8 %

### COMPOSITION DE L'ACTIF

Au 31 décembre 2018 (en millions de dollars)



## NOS PLACEMENTS – VOILET À PD



**Douglas D. Greaves**

Vice-président de la caisse de retraite et directeur des placements

Je suis heureux de déclarer un rendement à forte valeur ajoutée des placements du Régime de pension agréé de la Société canadienne des postes.

Les actifs nets de placement du Régime totalisent 24,6 milliards de dollars au 31 décembre 2018, par rapport à 24,9 milliards de dollars l'année précédente. Le Régime a affiché un taux de rendement de 0,9 % en 2018 et a ainsi dépassé son indice de référence de 2,8 %.

À moyen terme, le rendement annuel moyen sur quatre ans était de 6,6 %, surpassant son indice de référence de 2,0 %. À long terme, le Régime continue d'enregistrer un rendement exceptionnel. Au cours de la dernière décennie, le rendement annuel moyen du Régime était de 9,0 %, ce qui signifie que son rendement était supérieur à son indice de référence de 7,7 % et à son objectif de rendement au fil du temps de 6,5 %. L'évolution de la stratégie du Régime a contribué au succès de ces placements. En gérant activement notre portefeuille, nous avons ajouté, en 2018, 706 millions de dollars à l'actif du Régime comparativement à l'indice de référence. Nous avons ajouté 2 574 millions de dollars au cours des 10 dernières années, comparativement à l'indice de référence.

En 2018, les fonds d'investissement privés, les infrastructures, les biens immobiliers, les **actions** américaines et le revenu fixe au Canada ont affiché des rendements positifs.

L'étude réalisée en 2015 sur l'actif-passif visait à rendre le Régime plus viable en réduisant graduellement la volatilité entre les actifs nets de placement et les **obligations au titre des prestations de retraite**, tout en maintenant le rendement du capital investi. L'étude recommandait la mise en place d'une stratégie de placement en fonction du passif en plusieurs étapes pour les 5 à 10 prochaines années. À cet effet, une trajectoire a été élaborée en fonction de cibles prédéterminées sur le statut de la capitalisation. La première étape, amorcée en 2015, se fondait sur une transition des actions de l'actif vers des **obligations**, la prolongation de la **durée des obligations** et l'ajout d'actifs non traditionnels (non publics). Nous sommes passés aux deuxième et troisième étapes en 2017 et 2018. Elles comprenaient une augmentation de l'allocation aux obligations à long terme et aux obligations indexées sur l'inflation, une réduction des actions et des obligations à échéances diverses, et une augmentation des actifs non traditionnels. On a amorcé un examen périodique de la stratégie en 2018.

### Voici quelques activités qui ont eu une incidence sur les actifs nets de placement du Régime en 2018 :

En raison des conditions difficiles du marché au quatrième trimestre de 2018 et de la volatilité des marchés, le Régime a enregistré au quatrième trimestre une perte de valeur sur ses placements de 2,9 %. Toutefois, de solides gains des catégories d'actifs non traditionnels, des fonds d'investissement privés, des infrastructures et des biens immobiliers (de l'ordre de 25,1 %, 19,4 % et 13,9 % respectivement) ont permis au Régime d'afficher un rendement positif et d'augmenter sa valeur au-delà de son indice de référence au cours d'une année marquée par l'instabilité des marchés.

Quelques-uns des gains effectués durant la première moitié de l'année par les obligations canadiennes, américaines et internationales ont servi à augmenter l'allocation aux obligations à long terme et aux obligations indexées sur l'inflation.

Dans le cadre de la troisième étape de sa stratégie de placement en fonction du passif, le Régime a continué d'ajouter des actifs non traditionnels, comme des biens immobiliers, des actifs des infrastructures et des fonds d'investissement privés, ce qui permet de maintenir un **taux de rendement** élevé. Ces éléments d'actif aident à protéger le Régime de la volatilité des marchés financiers.

L'administration interne des éléments d'actif réduit les coûts et ajoute davantage de flexibilité.

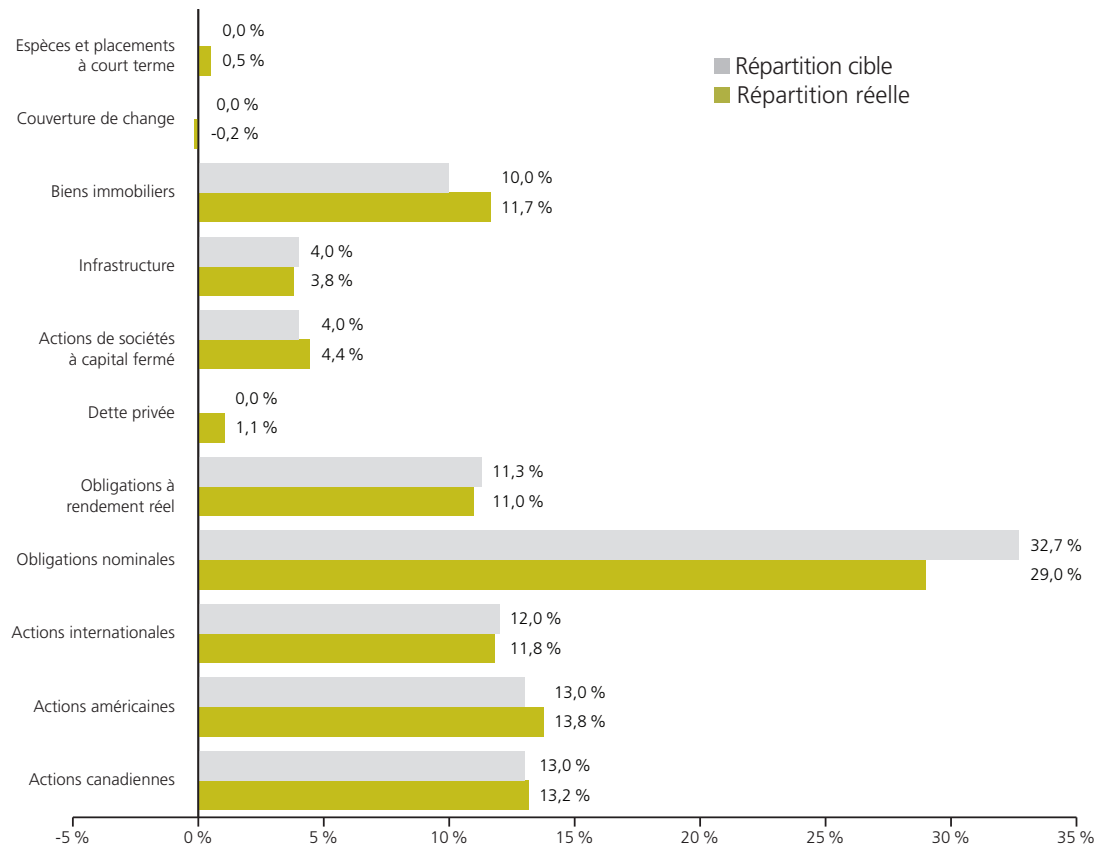


## PORTEFEUILLE D' ACTIONS DE PLUS DE 0,25 % DE L'ACTIF DU RÉGIME

Au 31 décembre 2018 (en millions de dollars)

	Valeur du marché	Pourcentage de la caisse
Banque Toronto-Dominion	189,4 \$	0,77 %
Banque Royale du Canada	173,9	0,71
Banque de Nouvelle-Écosse	127,4	0,52
Microsoft Corp.	94,7	0,38
Banque de Montréal	88,3	0,36
Alphabet Inc.	85,1	0,35
Enbridge Inc.	83,4	0,34
Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada	79,9	0,32
BCE Inc.	78,3	0,32
Apple Inc.	74,7	0,30
Amazon.com Inc.	71,1	0,29
Suncor Énergie inc.	70,7	0,29
Telus Corp.	70,3	0,29
Banque Canadienne Impériale de Commerce	69,3	0,28
Rogers Communications Inc. Class B	69,1	0,28
Thomson Reuters Corp.	68,4	0,28
Financière Manuvie	68,4	0,28
Canadian Natural Resources Ltd.	68,0	0,28
	<b>1 630,3 \$</b>	<b>6,62 %</b>

## COMPOSITION DE L'ACTIF



Les actions internationales comprennent les marchés émergents. Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des chiffres en raison de l'arrondissement.

# RÉSUMÉ DES ÉTATS FINANCIERS

## ACTIF NET DISPONIBLE POUR LE SERVICE DES PRESTATIONS

Le Régime de pension agréé de la Société canadienne des postes a enregistré un rendement de 0,9 % en 2018. À la fin de l'exercice, le Régime affiche 24 715 millions de dollars d'actif net disponible pour le service des prestations (y compris 46 millions de dollars dans le volet à CD), ce qui représente une baisse de 367 millions de dollars par rapport aux 25 082 millions de dollars (y compris 37 millions de dollars dans le volet à CD) disponibles à la fin de 2017.

## ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DISPONIBLE POUR LE SERVICE DES PRESTATIONS

La baisse de 367 millions de dollars de l'actif net disponible pour le service des prestations est composée des revenus de placements de 243 millions de dollars et des cotisations de 523 millions de dollars, moins les paiements de prestations de 1 007 millions de dollars et les frais de 126 millions de dollars.

Les revenus de placements, qui comprennent les intérêts, les dividendes ainsi que les gains et pertes réalisés ou non réalisés, s'élèvent à 243 millions de dollars en 2018, par rapport à 2 439 millions de dollars en 2017.

En 2018, les cotisations au Régime s'élèvent à 523 millions de dollars, comparativement à 542 millions de dollars en 2017, ce qui représente une baisse de 19 millions de dollars.

Les paiements de prestations de retraite pour 2018 s'élèvent à 1 007 millions de dollars, comparativement à 976 millions de dollars en 2017, ce qui représente une augmentation de 31 millions de dollars. Cette hausse est principalement attribuable à l'augmentation de 4,44 % du nombre de retraités par rapport à 2017.

## ÉVOLUTION DES OBLIGATIONS AU TITRE DES PRESTATIONS DE RETRAITE

Les obligations au titre des prestations de retraite s'élèvent à 21 574 millions de dollars (y compris 46 millions de dollars dans le volet à CD), comparativement à 20 827 millions de dollars (y compris 37 millions de dollars dans le volet à CD) en 2017, ce qui représente une augmentation de 747 millions de dollars.

Cette hausse est principalement attribuable aux intérêts accumulés sur les obligations au titre des prestations de retraite ainsi qu'aux nouvelles prestations de retraite constituées et aux changements dans les **hypothèses actuarielles** partiellement compensés par les prestations de retraite payées et les gains actuariels.

(en millions de dollars)	2018			2017		
Méthode comptable	PD	CD	Total	PD	CD	Total
Actifs nets	24 669	46	24 715	25 045	37	25 082
Obligations au titre des prestations de retraite	21 528	46	21 574	20 790	37	20 827

## EXCÉDENT (DÉFICIT)

L'écart entre l'actif disponible pour le service des prestations et les obligations au titre des prestations de retraite au 31 décembre 2018 représente un excédent de 3 141 millions de dollars, tel qu'il est indiqué dans les états financiers, conformément aux normes de Comptables professionnels agréés du Canada (CPA Canada).

L'excédent sur le plan de la continuité à la même date est estimé à 3 317 millions de dollars. L'écart entre l'excédent comptable de 3 141 millions de dollars et l'excédent sur le plan de la continuité estimatif de 3 317 millions de dollars correspond à un **ajustement de la valeur actuarielle de l'actif** (ou **lissage**) de 176 millions de dollars. La méthode de lissage des éléments d'actif comptabilise les gains ou les pertes réalisés sur les placements sur une période de cinq ans afin de réduire au minimum les fluctuations causées par la volatilité du marché. Un tel rajustement actuariel n'est plus permis en tant que méthode d'évaluation aux fins comptables en vertu du chapitre 4600 du Manuel de CPA Canada depuis 2011.

# GLOSSAIRE

**Actif** : Élément ayant une valeur monétaire, comme des espèces, des actions, des obligations et des biens immobiliers.

**Actifs non traditionnels** : Avoirs considérés comme des éléments d'actif non traditionnels, comme les actions de sociétés à capital fermé, l'infrastructure ou les biens immobiliers. Les actifs non traditionnels sont moins liquides que les placements traditionnels et conviennent mieux à des horizons de placement à plus long terme. Ils offrent aussi une protection contre l'inflation pour les régimes de retraite indexés.

**Actions** : Actions ordinaires ou privilégiées représentant un droit de participation à une société et le droit de recevoir des dividendes découlant des bénéfices. Les actions de sociétés à capital fermé sont des actions qui ne sont pas cotées en bourse.

**Ajustement de la valeur actuarielle de l'actif (ou lissage)** : Différence entre le rendement réel et l'hypothèse actuarielle pour le rendement des actifs du régime qui est ensuite amortie sur une période de cinq ans. Le lissage est une méthode d'évaluation couramment utilisée par les régimes de retraite aux fins des évaluations sur le plan de la continuité. Il équilibre les hauts (gains) et les bas (pertes) du rendement des placements. Cette méthode permet de stabiliser les résultats afin d'éviter d'importants changements aux cotisations (à la hausse ou à la baisse) d'une année à l'autre, tant pour les employés que pour l'employeur. Elle est similaire aux paiements prévus dans un budget pour les factures de services publics.

**Durée des obligations** : Mesure approximative de la sensibilité d'un portefeuille d'obligations (ou d'un passif) aux variations de taux d'intérêt, exprimée en années. Il s'agit d'une moyenne pondérée de la durée de chaque coupon et paiement principal.

**Fonds axé sur une date d'échéance** : Fonds dont la combinaison d'éléments d'actif a été choisie en fonction d'une période précise, comme un fonds axé sur une date de retraite. Un fonds axé sur une date d'échéance passe graduellement à une combinaison d'éléments d'actif de plus en plus prudents à mesure que l'échéance du fonds approche.

**Hypothèses actuarielles** : Facteurs utilisés par un actuaire pour prévoir des événements futurs incertains ayant une incidence sur le coût des prestations de retraite. Il s'agit par exemple de l'estimation des intérêts et des revenus de placement, de l'inflation, des taux de mortalité et des tendances de retraite.

**Indice de référence** : Point de référence utilisé comme base pour l'évaluation ou la comparaison. Un indice peut être utilisé comme indice de référence pour mesurer ou comparer le rendement d'un groupe semblable d'actifs.

**Lissage** : Voir Ajustement de la valeur actuarielle de l'actif (ou lissage).

**Obligation** : Titre de créance émis par une société ou une collectivité publique, par lequel cette dernière promet au détenteur le remboursement du principal et d'un intérêt stipulé, dans un délai fixe. Effectuer un placement en obligations s'apparente à prêter

de l'argent à une administration publique ou à un organisme.

**Obligations ou passif au titre des prestations de retraite** : Valeur actuarielle des prestations de retraite pour le service complété jusqu'à une date déterminée, calculée à partir d'hypothèses actuarielles.

**Taux de rendement** : Profit ou perte provenant d'un placement, sur une période donnée, normalement exprimé en pourcentage du placement initial. Le rendement réel est celui qui a été rajusté en fonction de l'inflation. Le rendement net est celui qui a été rajusté en fonction des dépenses.

**Titres à revenu fixe** : Une catégorie d'actif qui fournit des rendements sous forme de paiements d'intérêts réguliers et qui sont généralement considérés comme moins volatils que les actions.

**Trajectoire** : Répartition graduelle, étape par étape, d'actifs effectuée en fonction de cibles prédéterminées selon la situation de capitalisation. Cette approche est conçue pour remplacer graduellement certains éléments d'actif dont la pondération en actions est importante par des titres à revenu fixe à long terme à l'abri des pertes. Le mouvement d'une répartition d'éléments d'actif à une autre est activé par un vecteur – la situation de capitalisation du régime – jusqu'à l'obtention de la répartition d'actif désirée.

## Que pensez-vous de ce sommaire du Rapport aux participants 2018?

Répondez à un court sondage en ligne et vous pourriez

**GAGNER**  
un superbe encadrement de trois timbres

48,6 cm x 100,33 cm  
19,125 po x 39,5 po

Sondage jusqu'à août 2019.  
Une soumission par participant au Régime.  
**Tirage le 3 septembre 2019.**

Sondage et détails sur [retraitecp.com](http://retraitecp.com)



# RENSEIGNEMENTS

## PARTICIPANTS AU VOLET À PD

### CENTRE DU RÉGIME DE RETRAITE DE POSTES CANADA

QUESTIONS CONCERNANT LE RÉGIME



1 877 480-9220  
1 866 370-2725 (TTY)  
613 683-5908 (À L'EXTÉRIEUR DE L'AMÉRIQUE DU NORD)



DU LUNDI AU VENDREDI  
DE 8 H À 18 H (HE)



[retraitescp.com](http://retraitescp.com)



CENTRE DU RÉGIME DE RETRAITE  
CP 2073  
MISSISSAUGA ON L5B 3C6

## FIDUCIE RBC SERVICES AUX INVESTISSEURS

QUESTIONS CONCERNANT LE VERSEMENT DES PRESTATIONS DE RETRAITE



1 800 876-4498



DU LUNDI AU VENDREDI  
DE 8 H À 20 H (HE)



SERVICE DE PAIEMENT DES PRESTATIONS  
1 PLACE VILLE-MARIE  
5<sup>E</sup> ÉTAGE AILE EST  
MONTRÉAL QC H3B 1Z3

## PARTICIPANTS AU VOLET À CD

### POSTES CANADA – ACCÈSRH

QUESTIONS SUR L'ADMISSIBILITÉ, LES COTISATIONS, ETC.



1 877 807-9090



DU LUNDI AU VENDREDI  
DE 8 H À 18 H (HE)



[retraitescp.com](http://retraitescp.com)

## CENTRE DE SOUTIEN À LA CLIENTÈLE DE LA SUN LIFE

QUESTIONS SUR VOS PLACEMENTS ET VOTRE RENDEMENT



1 866 733-8612



DU LUNDI AU VENDREDI  
DE 8 H À 20 H (HE)



[masunlife.ca](http://masunlife.ca)



100 %

Cette publication est imprimée sur 14 833 lb de papier recyclé Rolland Enviro 100. Son empreinte écologique est inférieure à celle du Rapport aux participants de 2017, car nous avons imprimé moins de pages. Par conséquent, nous avons épargné 178 arbres et réduit les perturbations forestières sur 2,8 acres.

